
Vieilles familles de Chelles

par H. TRINQUAND, le 12 octobre 1949

M. TRINQUAND évoque le souvenir des vieilles familles de Chelles à l'aide d'un document retrouvé récemment dans ses archives familiales. Il s'agit du plan de partage des biens communaux dressé par DUMONT, instituteur et géomètre de la localité, et complété par la liste des bénéficiaires copiée en 1809 par François TRINQUAND ; Il résulte de ces documents qu'une trentaine de familles seulement peuvent s'enorgueillir d'être fixées à Chelles depuis plus d'un siècle et demi.

C'est de la petite histoire, de la toute petite histoire locale qui fera l'objet de cette modeste causerie, dont le titre, un peu énigmatique, aurait dû plutôt être : Noms de familles de Chelles.

Le document de base de cette courte étude est la liste des personnes ayant participé, en 1794, au plan de partage des Biens communaux de Chelles, liste dont une copie faite en 1809, soit 15 ans plus tard par François TRINQUAND a été heureusement conservée jusqu'à nos jours. Cette liste est d'ailleurs accompagnée du Plan de partage, dressé par Dumont, instituteur à Chelles, et, comme il se doit, en même temps géomètre.

Le partage était réalisé en exécution d'une loi du 10 juin 1793. Un premier partage, par voie de tirage au sort, avait été effectué entre les chefs de famille de Chelles, au nombre de 316. Mais il ne satisfait pas la population. Sans doute, peut-on supposer qu'il ne correspondait pas aux sentiments individuels et égalitaires de l'époque.

C'est pourquoi un nouveau partage fut décidé, qui fit l'objet d'une délibération du Conseil Général de la commune, en date du 30 ventôse an 2, soit le 20 mars 1794.

Quelques extraits conformes, délivrés le 13 germinal an 3 (2 avril 1795) et revêtus de la signature du commissaire DUMONT (celui même qui avait dressé le plan de partage), sont également parvenus jusqu'à nous.

Ce deuxième partage fut effectué, non plus entre les chefs de famille, mais entre tous les habitants de Chelles. L'examen du document montre que les Biens partagés correspondaient à :

- 2 arpens au Bas-Pays
- 3 arpens 84 perches à la Noue Brossard
- 12 arpens au Petit Marais
- 174 arpens 45 perches et demie au Grand Marais
- 1 arpens 17 perches à la Noue Potray

soit, au total 193 arpens 46 perches et demie.

Les terres étant de qualités inégales, il y eut des lots de 18 perches et des lots de 16 perches et demie. Au total : 320 lots de 18 perches et 816 lots de 16 perches et demie.

Par ailleurs, le document est intéressant à d'autres points de vue. On peut voir ainsi quelles familles étaient les plus représentées à Chelles, en 1794. Il est curieux de remarquer que les noms les plus répandus alors ont aujourd'hui complètement disparu de notre cité.

Pour ne signaler que les familles comptant au moins 15 représentants, on remarque qu'il y avait : 35 LENOIR, 20 GUILLARD, 16 LEGOURD, 15 LEDOUX, dont il ne reste plus maintenant aucun représentant porteur du nom.

Les noms sont accompagnés, bien entendu des prénoms, ainsi que de toutes qualifications permettant d'identifier chacun tels que : femme Untel, ou bien Untel fils ou fille.

Dans le même but, les professions sont quelquefois citées. On trouve, par exemple : 6 charretiers, 6 manouvriers, 3 jardiniers, 3 maçons, 2 tailleurs, 2 serruriers, 2 carriers, 1 terrassier, 1 charron, 1 menuisier, 1 voiturier, 1 fripier, un boucher, 1 marchand de chevaux, 1 marchand de peaux de lapins, 1 dentelle et 1 serpent à l'église [1 dentellière et 1 servant à l'église] ?

D'autres noms sont cités avec leur nationalité (1 allemande, 1 suisse) ou avec leur infirmité (2 muettes, 1 sourde). Toujours pour identification, on nomme 4 ex-religieuses, 3 ex-sœurs, 1 bénédictin.

En 1794, bien des Chellois étaient aux armées, puisqu'il est mentionné 56 jeunes gens en réquisition ou soldats.

Parmi les prénoms, on en trouve de curieux, tel : DUMONT Nicolas Peuple libre.

Enfin, note amusante, les surnoms ne sont pas omis. On trouve, par exemple : DUFRESNOY Antoine dit La Pioche, LIOUX Marie-Louise dite Vadeboncœur, MORAS dite Marie couche-toi là.

Mais revenons aux noms de famille.

L'abbé TORCHET, dans son Histoire de l'abbaye, ne manque pas, bien entendu, d'évoquer le partage de 1794, et cela nous intéresse particulièrement. Son

ouvrage étant de 1889, permet de suivre l'évolution de la population et des noms de famille. Il signale, en effet, que le partage de 1794 comportait 1 136 bénéficiaires. Notre document permet d'en compter 1 146, ce qui donne, pensons-nous, le chiffre de la population à l'époque.

Aujourd'hui, Chelles compte, d'après le dernier recensement officiel de 1946 : 14 378 habitants. La population serait donc devenue 12 fois et demie plus forte.

D'autre part, les 1 146 personnes ne portent, en réalité, que 319 noms de famille différents. Bien des noms de famille ayant disparu, l'abbé TORCHET signale que, lorsqu'il composait son ouvrage, seuls 63 de ces noms étaient encore portés à Chelles.

Qu'est devenue cette situation actuellement ? Une enquête récente permet d'avancer, sans certitude toutefois, que, parmi tous les noms de famille portés à présent par les 14 378 habitants de Chelles, seuls 31 noms existaient déjà dans notre cité en 1794.

La liste des 31 noms cités par ordre alphabétique est la suivante :

BESSON, BORDEREAU, BORNE, BUTELOT, CHAMBROUX, CHARPENTIER, DAMOTTE, DELPORTE, DESTHULLIERS, DUFRESNOY, DUTREUIL, JOUANNE, LACOUR, LAUDON, LECOMTE, LEFÈVRE, LENOIR, LOPIN, LOUÉ, MAGISSON, MARIN, MEUNIER, MOREL, NOËL, PESTAT, PIERRET, QUÉTIER, ROUGEOLLE, TRINQUAND, TRIoux, VILANT.

Cette liste ne peut prétendre être complète.

L'auteur terminait en demandant aux familles qui auraient été omises de bien vouloir se signaler auprès de lui pour mettre à jour tout à fait cette liste.